

Sur convocation du Maire en date du 11 mai 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis le 17 mai 2018 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTS EXCUSES : Laure DARRE, Marie-Odile DEFRERE-MILLER (qui a donné pouvoir à Nathalie DRON), Robert LAURAIN (qui a donné pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Renelle MELI

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation conseil municipal du 6 avril 2018

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La Commune n'exerce pas son droit de préemption pour :

- Une cité rue des Cyprès vendue 62.000,00 €
- Une maison Impasse de Gugnéchamp vendue 180.000,00 €
- Une maison rue du Levant vendue 184.000,00 €
- Une cité rue de la Gare vendue 92.300,00 €
- Une maison rue Nicolas Bellot vendue 219.000,00 €
- Une maison rue de la Gare vendue 140.000,00 €
- Une parcelle boisée située lieudit « Devant Souche sur pré culo » et « Pré Fichon » pour un montant de 160,00 €

Point n°3 : Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Pour aider aux travaux d'environnement, le conseil municipal décide d'employer (par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS) un contrat aidé à hauteur de 9 heures par semaine. Pôle Emploi sera contacté.

Point n°4 : Approbation du Document Unique et du Programme Annuel de Prévention

Le Centre de Gestion a émis un avis favorable concernant le Document Unique et le Programme Annuel de Prévention.

Il appartient au Conseil Municipal d'approuver ces deux documents afin de percevoir la subvention allouée par le Fonds National de Prévention.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, à la fois le Document Unique et le Programme Annuel de Prévention.

Point n°5 : Raccordement au réseau d'eau de Darnieulles

Un point est fait sur les travaux de raccordement des nouvelles constructions sur le réseau d'eau potable de Darnieulles et après discussion, le Conseil Municipal décide de modifier le règlement du Service de l'Eau. Il décide d'ajouter aux 1.250,00 € de frais de raccordement (pose du compteur et coffret) à la charge du propriétaire, les frais des travaux supplémentaires qui pourraient en découler (traversée de chaussée, grande longueur de conduite à installer, etc...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, ce nouveau point du règlement.

Point n°6 : Compte-rendu conseil d'école maternelle et élémentaire

Madame Renelle MELI fait un exposé du compte-rendu du conseil d'école maternelle (liste des activités réalisées, liste des travaux à effectuer par la commune...)

Madame Claudine JOFFROY fait à son tour le rapport du conseil d'école élémentaire avec la liste des activités réalisées et des travaux éventuels à effectuer. Aussi, l'information officielle d'une suppression d'une classe à la rentrée 2018-2019.

Point n°7 : Tirage au sort des jurés d'assise

Par tirage au sort et selon les directives de la Préfecture des Vosges, trois personnes ont été tirées au sort sur la liste électorale de la commune. Ces trois personnes sont susceptibles de remplir la fonction de jurés d'assises au titre de l'année 2019.

Un courrier leur sera adressé afin de les avertir et de recueillir des éléments sur leur activité professionnelle. Ceci, avant de faire parvenir cette liste au bureau des élections de la Préfecture.

Informations et questions diverses

Vente de bois : le Maire informe le conseil municipal d'une vente de bois à 22.998 € HT et d'une autre à venir le 19 juin prochain.

Vente de panini, pizza, tacos : tous les vendredis soirs sur la Place de la Fête

Remerciements : Monsieur Jannick Landormy remercie la commune de Darnieulles pour toute l'aide apportée lors de la marche du 1^{er} avril 2018.

Aide financière : une habitante de Darnieulles a bénéficié d'une aide d'un montant de 119,80 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Remplacement d'une chaudière dans un logement communal.

Demande de curage d'un ruisseau rue des Roseaux : à voir avec la Police de l'Eau

Qualité de l'air : mesures ont été prises aux écoles. L'environnement n'est pas pollué, la température ne baisse pas assez le weekend, l'air est trop sec.

Dossier d'expulsion d'un locataire de la commune : en cours

Incivilités : des tags à la craie sont à déplorés aux abords de la bibliothèque ainsi que des rainures sur le crépi

CCAS : deux nouveaux membres ont été désignés au CCAS suite à la démission récente de 3 bénévoles.

Fête des mères : le 26 mai prochain à 17h00 à la salle des fêtes.

Prochaine séance de conseil municipal : le jeudi 14 juin 2018 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h45.